



AIRE SQUARE SAINT-LOUIS UNITÉ RUE DE BULLION ET AVE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Rue Prince-Arthur Est

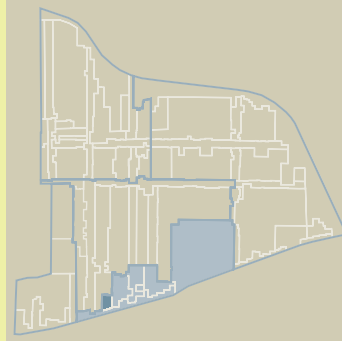


CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT

Le lotissement d'origine de cette unité de paysage fait partie de la Ferme Courville, le premier développement résidentiel du Plateau-Mont-Royal. On y retrouve donc un parcellaire serré sans ruelle, typique des tissus urbains de la période 1845-1880. Cependant, la création du square Saint-Louis puis le développement des terrains avoisinants à la fin du XIX^e siècle ont favorisé le redéveloppement du secteur avec des bâtiments aux caractéristiques typologiques et stylistiques similaires à ce que présente le reste de l'aire de paysage Square Saint-Louis.

CARACTÉRISATION

UNITÉ DE PAYSAGE



TISSU URBAIN

Les îlots

Les îlots de cette unité de paysage sont orientés dans l'axe nord-sud, possèdent trois faces bâties et n'ont pas de ruelle. Cette unité de paysage ne comporte aucun bâtiment situé à une intersection.

Le parcellaire

Malgré quelques variations, la parcelle de base de cette unité de paysage mesure entre 5,5 et 7,6 mètres de largeur et entre 16 et 27 mètres de profondeur. Cette grande différence dans la profondeur des parcelles s'explique par l'orientation oblique de la rue De Bullion par rapport au réseau artériel du Plateau-Mont-Royal. On trouve également des parcelles 2 ou 3 fois plus larges que la parcelle de base.

IMPLANTATION

Le mode d'implantation du bâti

MARGE DE REcul AVANT : variable, 0 à 4 mètres.

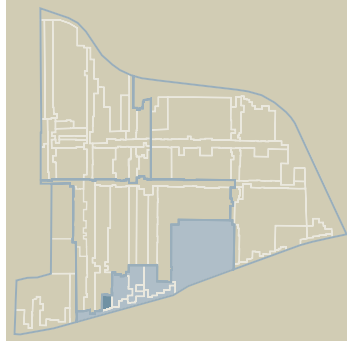
ALIGNEMENT DES FAÇADES : aucun.

MARGES LATÉRALES : aucune, bâtiments contigus.

ANNEXES : peu de bâtiments annexes, mais nombreux bâtiments principaux se prolongeant jusqu'à la ligne de lot arrière sur une portion de la largeur de la parcelle.

UNITÉ DE PAYSAGE

3-7 RUE DE BULLION ET AVENUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE



Les aménagements extérieurs

Aménagements paysagers principalement composés de plantes et d'arbustes, parfois de surfaces gazonnées, arbres plantés sans alignement sur les cours avant, clôture basse en bordure du trottoir à l'occasion.

BÂTI

Le type architectural

DOMINANT : maison de faubourg à toit à mansarde (type 1.2), duplex avec marge de recul avant (type 2.2), triplex avec escalier extérieur (type 3.2) et maison urbaine à unités superposées (type 4.3).

La volumétrie

FORME DU PLAN : rectangulaire simple ou avec prolongement arrière en « L ».

LARGEUR : similaire à celle de la parcelle.

HAUTEUR : 2 étages avec deuxième niveau complet ou aménagé sous les combles et 3 étages, surélévation du rez-de-chaussée de 7 à 10 contremarches par rapport au niveau du sol. Les triplex ne présentent pas de surélévation du rez-de-chaussée.

TOITURE : toit plat ou fausse mansarde.

BALCON ET SAILLIE : balcon étroit couvrant le porche d'entrée (dominant), escalier extérieur pour les triplex, saillies occasionnelles sous forme de portiques d'entrée, d'oriels ou de fenêtres en saillie sur tous les niveaux.

Les matériaux de revêtement

CORPS : pierre grise de taille ou à bossage, brique d'argile de couleur variée.

TOITURE : ardoise pour les fausses mansardes.

ESCALIER ET BALCON : plancher de bois avec garde-corps en métal (dominant) ou en bois (rare).

Le traitement des façades

SOCLE : fondation revêtue de pierre en saillie.

CORPS : composition asymétrique en deux travées. La première est composée de l'alignement de la porte du rez-de-chaussée avec une fenêtre ou une porte et un balcon à l'étage. La deuxième travée est formée d'un alignement de fenêtres et peut contenir une fenêtre en saillie sur tous les niveaux.

Les triplex possèdent parfois une composition légèrement différente, qui respecte la composition typique de ce type architectural.

COURONNEMENT : variable.

Les ouvertures

FENÊTRES : à battants ou à guillotine.

PROPORTION : 1 largeur = 1/2 hauteur.

Sur les toitures avec lucarne non intégrée au plan du mur, fenêtres souvent plus petites et de proportion carrée.

PORTES : simples avec imposte, portes jumelées pour les immeubles multifamiliaux.

ENCADREMENT DES OUVERTURES : linteau formé d'un seul élément en pierre (dominant) ou d'un appareillage de briques d'argile en soldat, encadrement complet ou partiel en bois.

Le traitement des bâtiments de coin

Sans objet pour cette unité de paysage.

VALEURS PATRIMONIALES

Aucun bâtiment de cette unité ne possède une reconnaissance patrimoniale particulière soit fédérale, provinciale, municipale ou d'arrondissement.

Principaux éléments à retenir

Il est possible de lire la transformation graduelle de cette unité de paysage par la présence de plusieurs types architecturaux. Au fil des transformations, la pierre de taille ou à bossage est devenue dominante et la volumétrie générale des bâtiments s'est grandement diversifiée.

Pour préserver le cachet du Plateau, contactez :

Direction du développement du territoire et des travaux publics

201, avenue Laurier Est
5^e étage
Téléphone : 311
ville.montreal.qc.ca/plateau